

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 26 juin 2024 à 20h30

Séance publique en mairie

Salle des fêtes, place Henri-Barbusse

ENTRÉE LIBRE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 mai 2024.
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Compte rendu des décisions prises par Monsieur Le Maire sur délégation du Conseil municipal.

AFFAIRES MISES EN DÉLIBÉRÉ

CONSEIL MUNICIPAL

- Procès-verbal d'installation d'un-e conseiller-ère municipal-e.

FINANCES COMMUNALES

- Approbation du Compte de Gestion 2023 de la ville de Gentilly.
- Approbation du Compte Administratif 2023 de la ville de Gentilly.
- Affectation définitive des résultats de l'exercice 2023 après le vote du Compte Administratif 2023 de la Ville de Gentilly.
- Approbation du rapport annuel 2023 sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF).
- Autorisation donnée au Maire de signer le marché public de transport scolaire des élèves, étudiants et apprentis handicapés domiciliés à Gentilly.
- Autorisation donnée au Maire de signer le marché public de prestation de services d'assurances dommages aux biens.

PERSONNEL COMMUNAL

- Modification du tableau des effectifs.

SQVU

- Approbation du rapport d'activité 2023 de la SAEMES.

ÉCONOMIE

- Approbation du principe du recours à la délégation de service public pour l'exploitation du service des marchés aux comestibles de plein vent du Centre-ville et du Chaperon vert.

URBANISME

- Approbation de la Convention de partenariat entre l'École nationale des ponts et chaussées et la Ville de Gentilly.

INTERCOMMUNALITÉ

- Approbation de la convention de coopération entre les Villes de Paris et de Gentilly.
- Approbation de la convention de mise à disposition de personnel de la Ville vers l'EPT pour la gestion des déchets ménagers et assimilés.

ENSEIGNEMENT

- Participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph - Année 2024.
- Approbation de la prise en charge des frais de scolarité des élèves de primaire gentilléens, scolarisés sur une autre commune pour l'année scolaire 2024-2025.

JEUNESSE ET VIE DE QUARTIERS

- Approbation d'une convention de partenariat avec la CAF de l'Hérault gérant le service VACAF pour la mise en place du Pass Colo dans le cadre des séjours jeunesse.

RELATIONS PUBLIQUES

- Attribution des aides aux projets dans le cadre des Jeux Olympiques & Jeux Paralympiques et, dans le cadre des aides aux projets hors JO & JP.

AFFAIRES DIVERSES

JEUNESSE ET VIE DE QUARTIERS

- Organisation et tarification des mini-séjours du Point J pour juillet et août 2024.

DIRECTION DE LA SANTÉ/PRÉVENTION

- Approbation du contrat de transition 2024 établi avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France (ARS-IdF) concernant le renouvellement du Contrat Local de Santé et de la convention 2024-2028 établie avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France (ARS-IdF) concernant la coordination du Contrat Local de Santé.

- Approbation d'une convention de partenariat et d'une charte de coopération entre le réseau SER Diabète et la ville de Gentilly.

- Approbation des 5 Conventions d'Objectifs et de Moyens de l'année 2024 établies avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France (ARS IDF) concernant les actions de Prévention et Promotion de la Santé menées par la Direction santé.

AFFAIRES CULTURELLES

- Approbation de la convention de reversement de subvention au Générateur dans le cadre du projet Nuit Blanche 2024.



Le maire
Fatah AGGOUNE